

CLAPIERS Infos

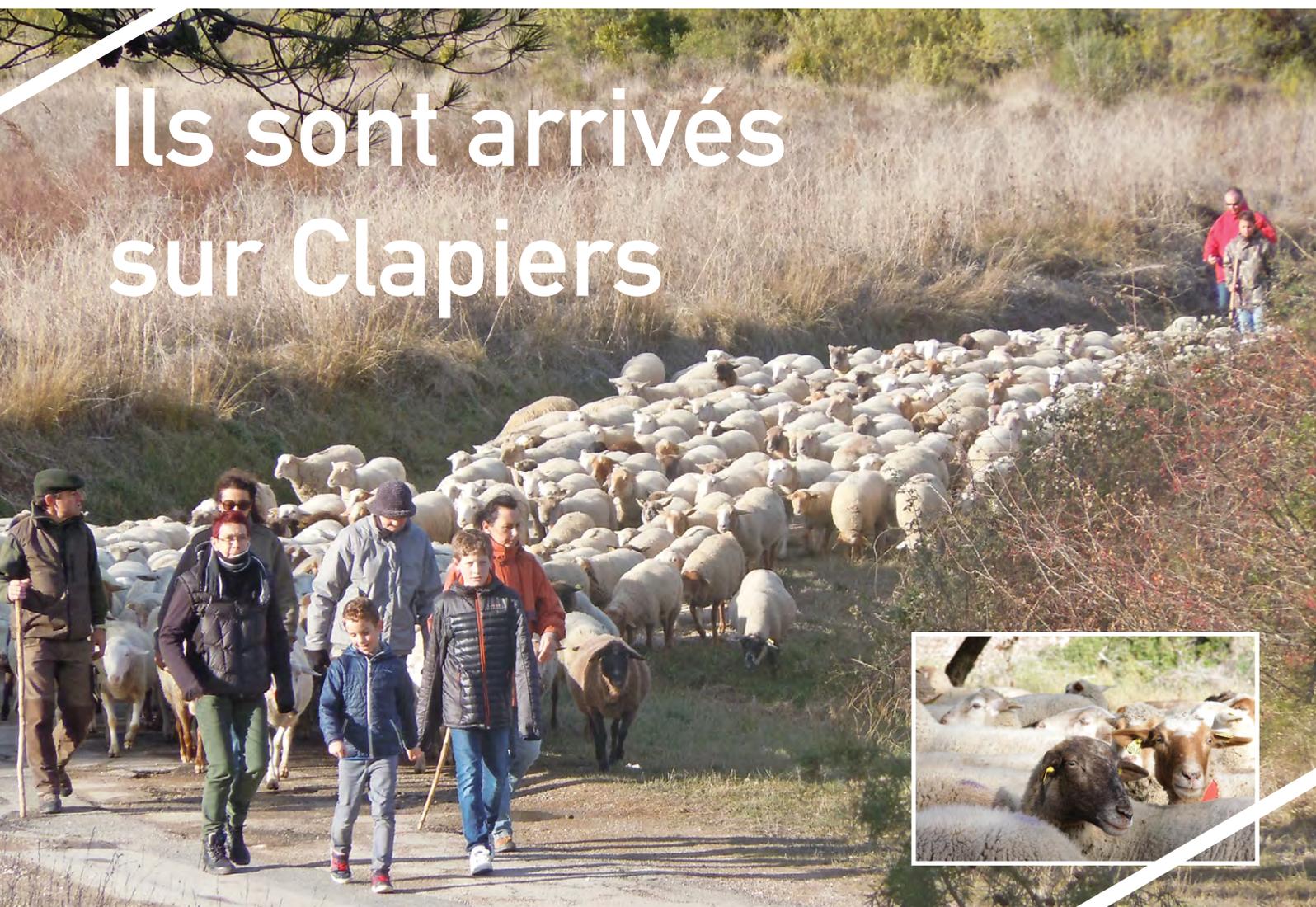


MAIRIE DE CLAPIERS - ☎ 04 67 55 90 00

mairie@ville-clapiers.com - www.ville-clapiers.fr 

FÉVRIER 2018
N° 23

Ils sont arrivés sur Clapiers



[_ P 02 - Infos municipales](#)

[_ P 08 - La rétro de Clapiers](#)

[_ P 15 - Infos associatives](#)

[_ P 18 - Infos diverses](#)

Théâtre
L'ascenseur était en panne

La Ville de Clapiers vous propose une pièce de boulevard très enlevée, "L'ascenseur était en panne", mise en scène par Denise Gaujoux, avec Fabienne Icheli et Jo Pardo.

Augustin Dante de Lavalère attend ce soir un "nègre" que lui envoie un ami éditeur, lequel doit commencer à écrire sa biographie. Au dernier moment, on l'informe que ce sera une femme qui contribuera à ce projet ; sauf qu'Amandine ne travaille pas dans l'édition, loin de là ! Péripatéticienne de luxe, elle vient tout simplement de se tromper d'étage, et donc de client... Une soirée qui va se prolonger de quiproquos en jeux de mots, de tensions en rebondissements et surprises, pour un final digne de la "Commedia dell'arte".

Entrée : 6 € / 4 € / Gratuit pour les moins de 12 ans



Sam. 3 fév.

à 20h30
 Salle Georges Dezeuze
 Esp. Culturel Jean Penso

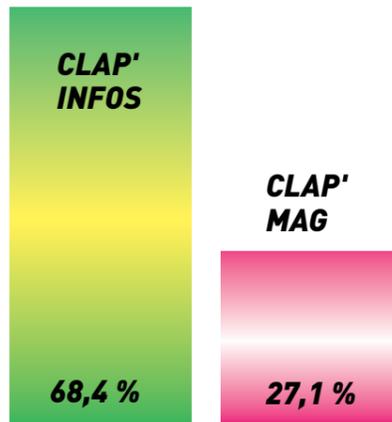
Communication
Le Clap'Infos plébiscité

Cette publication unique remplace les deux magazines municipaux existants. Un sondage en ligne avait été ouvert sur notre site ville-clapiers.fr pour lui choisir un nom. Celui de Clap'Infos a été retenu par 68,4 % des 247 votants.

Ce magazine annoncera désormais les manifestations. Des rétrospectives et des bilans sur l'action de votre Commune y paraîtront également. Cette formule, plus réactive, permettra aussi d'économiser du papier. Elle réduira donc les coûts tout en répondant aux soucis d'écologie de l'Agenda 21 de Clapiers.

RÉSULTATS DU SONDAGE EN LIGNE

Quel nom pour votre magazine municipal ?



Sans opinion : 4,5 %

TOTAL DES VOTES : 247

Cinéma
À l'affiche du dimanche

La Ville de Clapiers vous propose, dans la salle Jean Malige :

Dimanche 11 février

■ à 17h : **Paddington 2**
 Film d'animation franco-britannique (1h43).

■ à 19h30 : **La Villa**
 Drame français, de Robert Guédiguian. Avec Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin et Gérard Meylan. (1h47).

Dimanche 25 février

■ à 17h : **Ferdinand**
 Film d'animation américain (1h49).

■ à 19h30 : **Normandie Nue**
 Drame français de Philippe Le Guay. Avec François Cluzet, Toby Jones et François-Xavier Demaison (1h45).

Retrouvez les bandes-annonces sur www.ville-clapiers.fr



Prévention
Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !

Désormais, sur les voies où la vitesse maximale autorisée n'excède pas 50 km/h, les cyclistes peuvent s'écarter du bord droit de la chaussée d'une distance nécessaire à leur sécurité, lorsque des véhicules y sont stationnés.



Cyclistes, écartez-vous des véhicules en stationnement

Le saviez-vous ?
 Si la règle générale invite tout conducteur à rouler le plus à droite possible sur une chaussée, les cyclistes encourent un réel danger lorsque celle-ci est bordée de véhicules en stationnement. En effet, l'ouverture inopinée d'une portière peut provoquer un accident grave. Sans oublier que le danger concerne aussi les piétons qui engageraient leur traversée entre deux véhicules stationnés et n'auraient ni entendu, ni vu le cycliste arriver.

Les réflexes à adopter
 Cyclistes, circulons à une distance suffisante des voitures en stationnement. Automobilistes, restons à une distance de sécurité suffisante derrière les cyclistes et ne les forçons pas à serrer à droite. Piétons, restons attentifs avant de traverser.

Environnement
Déclarez vos dégâts de sécheresse

Les alternances de sécheresse et de pluie provoquent des mouvements du sol qui endommagent les habitations. À ce titre, depuis 1994, la Commune a déposé six demandes auprès de la Préfecture pour être classée sinistrée. Trois ont été acceptées. La dernière portait sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016. Elle a fait l'objet d'un arrêté ministériel de reconnaissance de catastrophe naturelle. Ces procédures sont en général très longues. Le Préfet, muni de la demande formulée par la Commune, doit saisir une commission ministérielle. Celle-ci prend sa décision en fonction du rapport météorologique de Météo France et de critères techniques. Nous avons été interpellés de nouveau, très récemment, par quelques Clapiérois qui ont déclaré l'existence de désordres dus à la sécheresse et apparus sur leur habitation en 2017.

C'est pourquoi nous demandons aux propriétaires clapiérois qui auraient constaté des dégâts importants sur leurs constructions de se manifester le plus rapidement possible. Ils doivent adresser UN COURRIER à Monsieur Le Maire et, parallèlement, saisir leur compagnie d'assurance.

Nous adressons aux services de l'État une nouvelle demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse. Nous vous tiendrons informés dans une prochaine publication des suites qui seront données à notre requête.



Attends que le bus soit parti pour traverser



Écoute ce qui se passe autour de toi



Reste visible quand il fait sombre



Sors toujours de voiture du côté du trottoir



Circule prudemment à trottinette ou à rollers

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
 TOUS CONCERNÉS
 TOUS RESPONSABLES

BUDGET 2018 : répondre aux exigences du présent sans sacrifier l'avenir

Face aux nouvelles contraintes financières, la Municipalité adopte un budget rigoureux, tout en préservant la qualité de ses services et en continuant à investir pour l'avenir de Clapiers.

Cette année, la Commune a adopté son budget de l'année 2018, dès le 21 décembre, en avance par rapport aux années précédentes, puisque celui-ci est habituellement voté en mars. France Gaborit, première adjointe, déléguée aux Finances, répond à nos interrogations.

■ Pourquoi ce budget primitif anticipé ?

Afin de garantir le bon fonctionnement des services de la Commune, les mouvements de personnel de cette fin d'année (mutation du directeur financier, départ à la retraite du directeur des services Techniques) nous ont obligés à anticiper le vote du budget primitif.

Le budget 2018 sera donc voté en deux temps :

D'abord, un budget primitif, qui permet de prévoir dès maintenant les dépenses récurrentes et permanentes de fonctionnement pour l'année et de provisionner une première partie des investissements que la Commune souhaite engager dès le 1^{er} semestre. Ensuite, un budget supplémentaire qui sera voté au cours du 1^{er} semestre et qui permettra d'ouvrir un nouveau volet d'investissement pour le 2^e semestre.

■ Pourquoi voter ce budget en deux temps ?

L'exercice 2017 n'est pas encore clôturé, le résultat dégagé par la section de fonctionnement n'est donc pas encore connu. Or, c'est un élément important puisqu'il s'agit de l'autofinancement de nos investissements 2018. Au moment de l'élaboration de ce budget primitif, nous ne disposons donc pas de notre autofinancement qui ne pourra être inscrit qu'au budget supplémentaire. De plus, certaines données financières officielles ne seront connues qu'au 1^{er} trimestre 2018 : recettes fiscales, dotations de l'Etat (dont la Dotation Globale de Fonctionnement), mais aussi notifications de subventions (Etat, Région, Département et CAF). D'où la nécessité d'apporter tous ces ajustements à un budget supplémentaire.

■ Dans ce contexte, quel budget est proposé aux Clapiérois ?

Comme les années précédentes, ce budget primitif a été élaboré avec la participation active des responsables des services et leurs élus délégués avec le souci permanent de la gestion sobre des deniers publics et ce, dans un contexte économique particulièrement contraint. Après la baisse drastique de la DGF, ces dernières années, de nouvelles mesures sont venues grever les recettes de la Commune : disparition des emplois aidés, suppression de la réserve parlementaire dont nous avons bénéficié depuis le début du mandat, sans oublier la réforme de la taxe d'habitation dont les mécanismes de compensation ne sont pas encore connus.

Les dépenses réelles de fonctionnement, c'est-à-dire principalement l'ensemble des dépenses courantes et les frais de personnel, s'élèvent à 4 728 846 €, soit une augmentation de 2,52 % par rapport au budget 2017. Les recettes réelles quant à elles n'évoluent que de 1,07 % : elles passent de 5 049 993 € en 2017 à 5 103 805 €.

■ Les impôts vont-ils augmenter ?

Non, bien évidemment ! Les taux restent inchangés.

Le chapitre "impôts et taxes" est prévu en augmentation de 0,8 % (soit + 28 600 € de recettes fiscales par rapport à 2017) car il est tenu compte dans ce chapitre de la revalorisation annuelle des bases fiscales qui sera votée dans quelques temps par l'Assemblée Nationale pour tout le pays, pas seulement pour Clapiers !

■ Et les tarifs ?

Nous avons augmenté les tarifs de nos services publics de 2 % cette année pour limiter l'impact des augmentations pratiquées par nos fournisseurs au 1^{er} janvier : + 2 % pour la restauration scolaire, + 7,6 cts pour le gasoil et 3,84 cts pour l'essence, + 6,9 % (!) pour le gaz, etc. En ce qui concerne la restauration scolaire, par exemple, **il faut rappeler que le prix du repas payé par les familles couvre à peine 50 % du coût réel du service.**

■ Quels sont les principaux investissements prévus pour 2018 ?

Cette année, les investissements sont scindés en deux. Une première partie est inscrite à ce budget primitif, une seconde sera proposée au budget supplémentaire. C'est le cas, par exemple, pour les travaux d'aménagement de la Maison des associations/Espace Bonnier. >

Budget

⇒ **POUR CE BUDGET PRIMITIF**, nous disposons d'un potentiel d'investissement de 710 000 €. Parmi les investissements les plus significatifs, nous avons privilégié, conformément à nos engagements :

1/ le lancement des équipements publics de la ZAC, à savoir une première enveloppe de 84 500 € pour la Maison de la Petite enfance et de 76 000 € pour la restructuration des écoles et restaurants scolaires.

2/ l'aménagement de l'accès au Parc Claude Leenhardt par la création d'une entrée sur le boulevard de la Liberté. Et pour répondre aux problématiques de circulation et de stationnement, d'un parking de 120 places situé face à cette nouvelle entrée. Ce parking, dont le coût total est estimé à 271 300 €, sera relié par un cheminement piéton au parking existant du stade et du Complexe sportif, créant ainsi un espace de stationnement important pour l'ensemble des manifestations. L'accès actuel au parc sera alors réservé aux piétons et aux services Techniques et logistiques.

⇒ **AU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE** qui sera voté au cours du 1^{er} semestre 2018, nous pourrions inscrire de nouveaux investissements, y compris un budget participatif dont le montant pourra alors être calculé, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

■ Comment résumer ce nouveau budget 2018 ?

Fidèles à nos engagements, malgré les contraintes budgétaires qui s'imposent à nous, nous avons fait le choix de maintenir la qualité de nos services publics, tout en rationalisant nos dépenses, et de continuer à investir pour le Clapiers de demain.

Travaux du Conseil municipal

Décisions prises lors de la séance du 21 décembre

FINANCES

⇒ Les subventions suivantes ont été votées aux associations, au titre de l'année 2017 :

Associations	Fonctionnement
Clapiers Country Dance	300 €
Clapiers Tennis Club	2 500 €
US Clapiers Football	8 000 €
TOTAL	10 800 €

⇒ Au titre de l'exercice 2018, le Conseil municipal a voté les subventions pour les montants suivants :

Subventions	Montant
OCCE maternelle	2 500 €
OCCE élémentaire	11 000 €
Total Cooperatives scolaires	13 500 €
CCAS	58 000 €
Associations	108 500 €

⇒ Le Conseil municipal a voté une décision modificative budgétaire n°2 équilibrée, en dépenses et en recettes, à + 16 000 € en section de fonctionnement et à + 114 900 € en section d'investissement, portant respectivement ces deux sections à la somme globale de 5 132 513 € et à 2 483 741 €.

⇒ Le Conseil municipal a voté les taux des trois taxes directes locales pour 2018. Inchangés par rapport à 2017, ces taux sont les suivants :

- taxe d'habitation : 19,30 %
- taxe foncier bâti : 22,32 %
- taxe foncier non bâti : 89,72 %

⇒ Le Conseil municipal a décidé d'amortir sur une durée de 30 ans les fonds de concours versés à Montpellier Méditerranée Métropole au titre des travaux de voirie.

⇒ Le Conseil municipal a adopté par chapitre le budget primitif 2018, arrêté comme suit :

- Fonctionnement : 5 163 805 € en recettes et en dépenses
- Investissement : 1 094 959 € en recettes et en dépenses

⇒ Le Conseil municipal a fixé les tarifs communaux 2018 qui sont en progression, pour la plupart d'entre eux, d'environ 2 %. Certains demeurent inchangés.

FONCIER

⇒ Le Conseil municipal a régularisé la délibération N° 2017/07/20 du 16 novembre 2017 sur la cession de la parcelle CC50 à Montpellier Méditerranée Métropole, en mentionnant l'avis du service de France Domaine qui n'avait pas été indiqué dans la précédente décision.

PETITE ENFANCE

⇒ La convention conclue avec l'association "Jouons en Ludothèque", qui a pour objectif d'animer le Lieu d'Accueil Enfants Parents, a été renouvelée.

PERSONNEL COMMUNAL

⇒ Pour des motifs de bonne gestion des services, le Conseil municipal a décidé :

- de créer un poste d'adjoint d'animation à temps complet,
- de créer un poste d'adjoint technique à temps complet,
- de créer un poste d'adjoint d'animation principal de 2^e classe à temps non complet (25 h).

Et de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

budgetaire



Avis de modification de circulation

Dernière phase de travaux de rénovation de la rue des Moulières

Dans le cadre de la requalification de la rue des Moulières, les travaux reprendront pour la 2^e et dernière tranche du lundi 5 février au vendredi 2 mars 2018.

LES TRAVAUX CONSISTENT À :

- ⇒ Rénover la voirie et redimensionner les trottoirs pour plus de sécurité,
- ⇒ Poser des éclairages urbains à LED énergétiquement performants,
- ⇒ Poser des mobiliers urbains et à planter le rond-point en essences méditerranéennes (arbousier, olivier, chêne, pistachier, coronille, sauge, valériane...).

Ces travaux permettront d'améliorer la visibilité et la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes.

LE CHANTIER SE DÉROULERA EN DEUX PHASES COMME SUIV :

■ EN PÉRIODE SCOLAIRE,

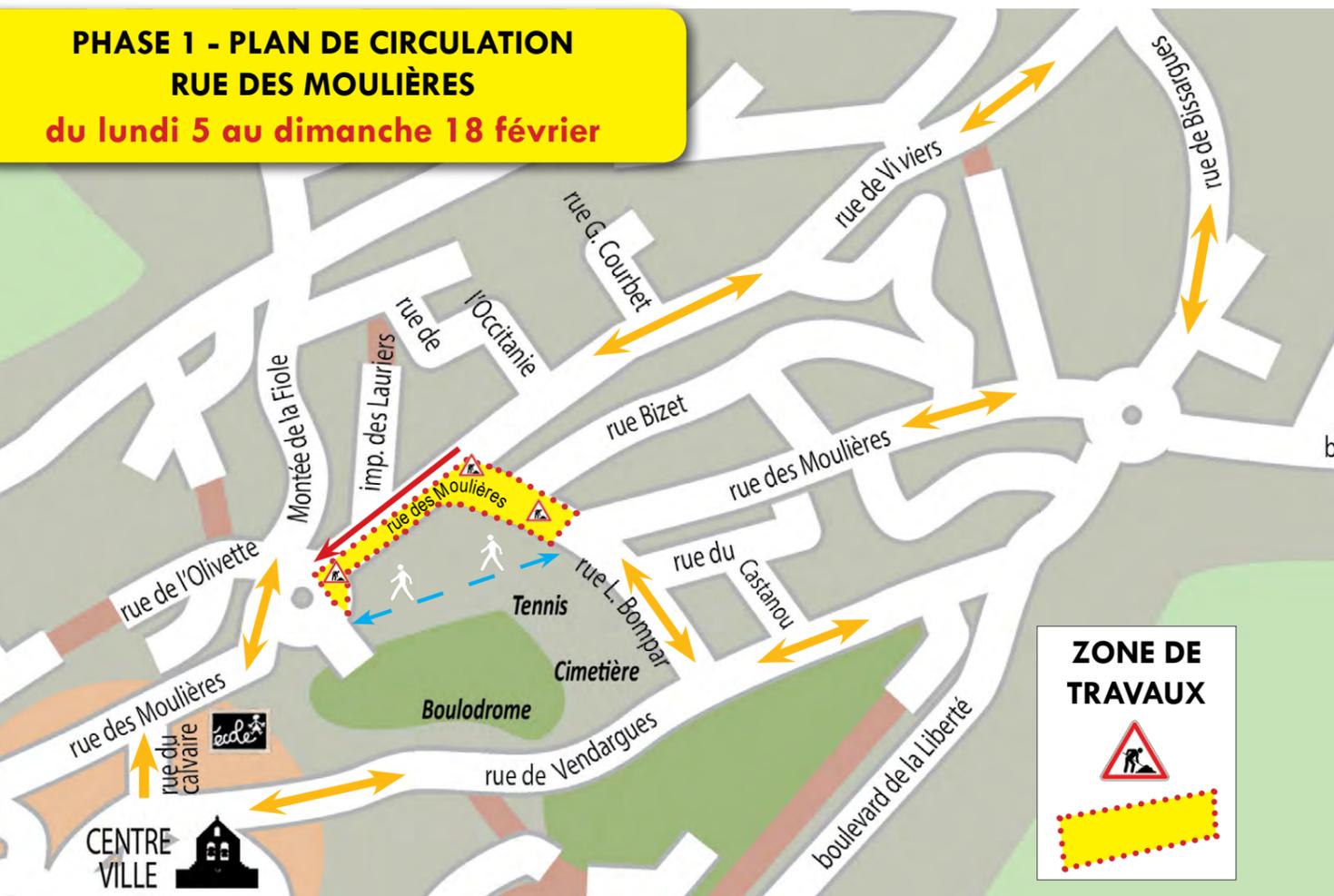
du lundi 5 au dimanche 18 février :

- ⇒ Une partie de la rue des Moulières sera en **sens unique** (sens descendant).
- ⇒ La rue des Moulières sera **barrée** de la rue de Viviers jusqu'à la rue L. Bompar.
- ⇒ Afin de rejoindre le centre-ville, une déviation sera mise en place.

Veuillez noter **qu'en période scolaire**, la rue du Calvaire sera fermée, comme à l'accoutumée, à la circulation aux horaires suivants :
 o de 8h15 à 8h35 et de 11h25 à 11h40
 o de 13h15 à 13h35 et de 15h40 à 15h55
 La circulation piétonne longera les terrains de tennis.



PHASE 1 - PLAN DE CIRCULATION RUE DES MOULIÈRES du lundi 5 au dimanche 18 février



ZONE DE TRAVAUX

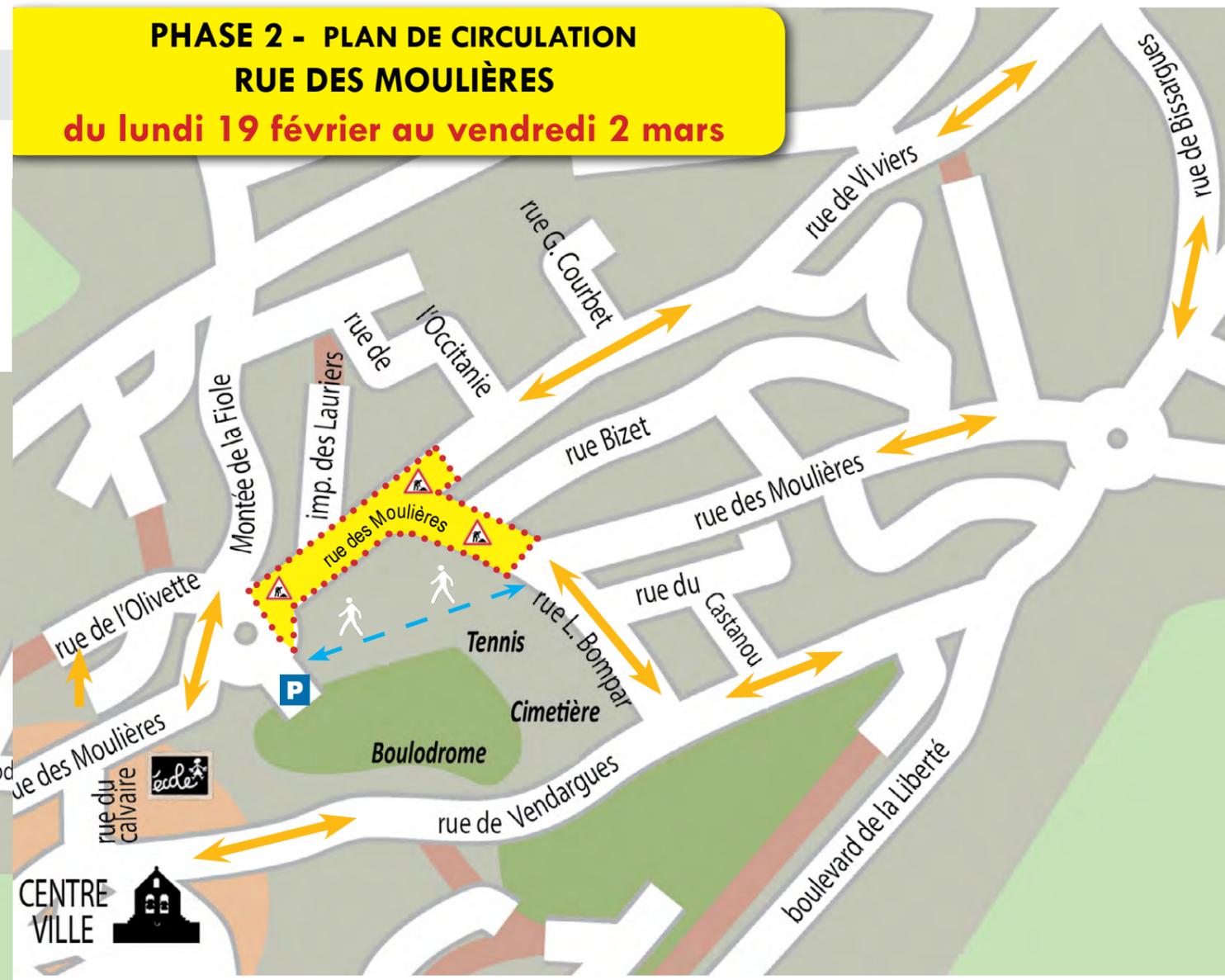
LÉGENDE

- Orange arrow: Sens de circulation
- Red arrow: Sens de circulation modifié
- Blue dashed arrow: Circulation piétonne

■ HORS PÉRIODE SCOLAIRE, du lundi 19 février au vendredi 2 mars :

- ⇒ La rue des Moulières sera fermée à la circulation, du rond-point de la Fiole jusqu'à la rue Lionel Bompar.
- ⇒ L'accès riverains à l'impasse des Lauriers sera maintenu.
- ⇒ La circulation piétonne longera les terrains de tennis.
- ⇒ Afin de rejoindre le centre-ville, une déviation sera mise en place.

PHASE 2 - PLAN DE CIRCULATION RUE DES MOULIÈRES du lundi 19 février au vendredi 2 mars



LÉGENDE

- Orange arrow: Sens de circulation
- Blue dashed arrow: Circulation piétonne
- Warning sign and yellow dashed box: ZONE DE TRAVAUX

Merci d'avance pour votre compréhension et votre patience. Ces travaux amélioreront votre confort et votre sécurité...

Halte alimentaire :

La solidarité alimentaire menacée

Moment essentiel de solidarité avec les plus démunis, la collecte de la Halte alimentaire de la Commune s'est signalée, cette année, par une baisse des dons préoccupante.

D'abord, les 24 et 25 novembre derniers, l'opération a dû se concentrer sur un seul magasin. En effet, le deuxième avait fermé ses portes et n'a pas pu être remplacé, malgré l'appui de la Banque Alimentaire. Ensuite, seules 2,32 tonnes de denrées ont été récoltées sur le magasin restant, soit 0,52 tonnes de moins qu'en 2016 et ce malgré une ambiance bonne enfant dans l'ensemble. Dans son baromètre annuel, le réseau associatif "Recherches et Solidarités" constate pour la France une baisse inquiétante des dons en général : "Depuis vingt-deux ans, (on) n'avait jamais vu ça". Face à ce manque en produits collectés, des solutions vont devoir être trouvées. Le nombre de bénéficiaires de l'aide avait baissé en septembre, en raison de l'évolution des ressources de certaines familles. Il tend aujourd'hui à remonter, avec l'accueil de nouvelles personnes.



Photo : Cédric Doux

Rappelons que l'apport et l'aide de la Halte alimentaire constituent un soutien indispensable aux plus démunis. La Commune remercie donc toutes les personnes qui ont participé à cette collecte.

Solidarité

Un grand merci aux Bouffons de la cuisine

L'association "les bouffons de la cuisine", créée en 2017 et composée de "grands chefs" étoilés, a organisé le 27 décembre, dans le restaurant scolaire de notre commune, un repas solidaire au profit des personnes les plus démunies.

Des Clapiérois et des Jacoumards ont pu déguster un repas de Noël concocté par : Charles Fontès, Éric Cellier, Sébastien Sauter, Mathieu Guillet, Pierre-Olivier Prouhèze, Romain Salamone et Clément Gély. Ils ont été soutenus par Monsieur Prouhèze père, Monsieur Pourcel, les bénévoles du "Rotary Club", "Enfance & Partage", "Les Petits Frères des Pauvres". Ils ont effectué une distribution de cadeaux pour les plus jeunes enfants. Nous les en remercions et serons prêts à renouveler l'expérience l'an prochain.



Concerts

Chanter Noël à Clapiers

C'est en ce dimanche hivernal du 17 décembre dernier, que deux des chorales clapiéroises, "Clarpège" et "Lo Cocut", ont réitéré leur union pour chanter Noël dans notre église qui, pour la circonstance, avait fait le plein.

"Clarpège" s'est produite en première partie avec le concours de choristes de Castries et Valflaunès, sur un registre varié, d'ici et d'ailleurs. Noël en était le fil conducteur. "Lo Cocut", en deuxième partie, a chanté des *nadalets*. L'assemblée a pu découvrir ou redécouvrir ces chants de Noël occitans tout en étant partie prenante du spectacle. Les deux chorales se sont rejointes pour deux chants, dont *Pastre, pastretes*, un *nadalet* bien connu à Clapiers. Marie Revel et Étienne Hammel ont su dynamiser, chacun à sa manière, ce moment musical qui s'est terminé par un vin chaud de l'amitié. La joie des choristes et des spectateurs permet d'envisager d'autres moments de partage pour l'avenir.



Le Chœur gospel enchante le public

Beaucoup de joie et d'émotion, du rythme et de l'énergie bienveillante pour ce concert de l'Avent proposé par la Ville de Clapiers, ce 22 décembre, à l'église Saint-Antoine.

Il a réuni 23 choristes de l'ensemble "Gospel Soul Mass Choir", dirigé par Joël Rhino, et les deux solistes prestigieux, Jonathan Jeanton et Jessica Ressot, eux-mêmes accompagnés de deux musiciens talentueux, le guitariste Baptiste Clerc et le pianiste Daniel Moreau. Tous ont enthousiasmé l'assistance nombreuse venue partager deux heures de chants gospel dans une ambiance très chaleureuse... La qualité des solistes, celle des musiciens et du chef de chœur, la joie de vivre et de chanter des choristes et les applaudissements nourris des spectateurs reconnaissants ont fait de cette soirée un véritable enchantement et un moment fort de joie intérieure...



Photos : Jean-Michel CEAS

24-25/11/2017

17/12/2017

22/12/2017

17/12/2017



Démocratie de proximité pour un territoire dynamique

La Commune de Clapiers a souhaité mener une réflexion sur le devenir du cœur de ville par une intervention coordonnée sur le bâti, les espaces non bâtis et les espaces publics. Ceci s'inscrit dans un contexte où de nouvelles opérations d'aménagement peuvent accroître les problématiques de circulation et de stationnement à l'intérieur du noyau urbain. De ce fait, la Commune a engagé, depuis le mois de juin dernier, une étude de faisabilité préopérationnelle qui lui permettra de développer à moyen terme une démarche stratégique d'intervention urbaine sur le cœur de ville.

19/12/2017

Cette étude a été réalisée par le Groupement *Agir en Ville, Urban Projects, Sitétudes et CEREG*, spécialisé en matière d'aménagement du territoire et de démocratie participative. Elle a porté sur deux secteurs :



Le premier secteur est un ensemble constitué par la place de l'Église et la Grand'rue jusqu'à la place Max Leenhardt, avec l'enjeu de la remobilisation du foncier libéré prochainement par les ateliers municipaux qui ont été délocalisés à proximité de la médiathèque.



Le second secteur comprend le parc Claude Leenhardt, son réaménagement et sa liaison vers le boulevard de la Liberté, la future ZAC, le complexe sportif ainsi que l'aménagement d'un parking permettant la création de 120 places de stationnement situé le long du boulevard de la Liberté.

Dans le cadre de sa politique de démocratie participative, la Commune a souhaité associer de façon active l'ensemble des Clapiérois vers une transformation heureuse et concertée de leur cadre de vie. C'est dans cet objectif que la Commune a organisé trois ateliers participatifs, animés par le groupement précité.



LE PREMIER ATELIER, le 27 juin, visait à établir un diagnostic de territoire et à proposer des perspectives d'aménagement. Plus de cent personnes ont participé à cet atelier, divisé en trois groupes, et dans lesquels trois thématiques ont été abordées : paysage, espaces publics et mobilité. Les participants ont ainsi exprimé ce que devaient être les éléments fondateurs pour le projet qui devaient servir de base à la future programmation. Ces éléments pouvaient se résumer en une phrase : "préservé les spécificités du village tout en assurant le lien avec le reste de l'agglomération". Pour ce faire, trois axes majeurs ont été définis : **maintenir le rapport entre espace bâti et non bâti, tisser du lien social avec des lieux de vie et apaiser le cœur de Ville.**

LE DEUXIÈME ATELIER, le 10 octobre, portait sur la programmation urbaine. Il a réuni une quarantaine de personnes. Il visait à recueillir des propositions d'aménagement pour le parc Claude Leenhardt, la place Max Leenhardt et l'espace des ateliers municipaux actuels.

LE TROISIÈME & DERNIER ATELIER, le 19 décembre, portait sur la présentation du Plan de Référence. Il a réuni une quarantaine de personnes. Son objectif a été de présenter, à partir des propositions de programmation urbaine émises par les participants du 2^e atelier, celles qui seraient retenues dans le cadre des interventions urbaines futures de la Commune, à moyen et long terme. La majorité des personnes présentes qui avait participé de façon active aux deux premiers ateliers, s'est montrée très satisfaite de la démarche entreprise par la Commune en matière de démocratie participative.

Sentiment d'être entendu, écouté, d'être force de proposition pour la construction du Clapiers de demain. Des réponses très précises aux questions des participants ont été données par Mme Poutaraud, représentante du bureau d'études *Agir en Ville*.

Le plan de référence et la synthèse de ces trois ateliers seront bientôt mis en ligne sur le site Internet de la Commune afin que tous les Clapiérois puissent prendre connaissance du travail fourni par leurs concitoyens.

La Municipalité remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à ces ateliers.

Pastoralisme et écologie

Les moutons sont arrivés à Clapiers



27/12/2017

Ils sont arrivés le 27 décembre par la draille historique de Viviers : les moutons sont de retour à Clapiers après une longue absence de plus de 40 ans. Un troupeau de 350 brebis et agneaux occupe depuis cette date un grand parc de 23 hectares situé dans la forêt communale du Romarin, à proximité des premières habitations du village.

Cette pratique historique du pâturage en zone forestière permet en effet de diminuer la biomasse végétale en maintenant en état les zones débroussaillées, réduisant ainsi les risques d'incendie. Il est possible d'approcher le troupeau en utilisant les portillons d'accès aménagés dans la clôture électrifiée du parc, mais en veillant bien à les refermer après votre passage.



Une solution originale et écologique faisant appel à la tradition

Photos : Michel Mauret

Convivialité

Le Foyer du Romarin fête Noël



20/12/2017

Le mercredi 20 décembre 2017, les seniors ont fêté Noël au Foyer du Romarin. Durant toute l'après-midi, animations, dégustations et surtout convivialité ont permis aux résidents de l'EHPAD entourés de leurs proches de vivre un moment haut en couleurs.

Monsieur le Maire est venu les saluer et partager un sourire ou une anecdote. Il a tenu à remercier M. Aimonetti et son équipe, bien sûr pour leur professionnalisme et leur enthousiasme, mais aussi et surtout pour leur bienveillance quotidienne auprès de nos seniors.



Médaille
Luca Bertrand, vainqueur de la Coupe de France junior

Il a le sourire émerveillé d'un gamin qui vit sa passion à 100 %. Nous avons rencontré Luca, ce jeune Clapiérois qui, à coup de backflip 360° ou de flair, défie les airs sur son BMX.

À 3 ans, Luca était plutôt doué sur son vélo, mais il regardait déjà de loin les champions du Fise qui le fascinaient. À 8 ans, lors d'un Forum des associations, il découvre "Basic BMX", et c'est une véritable révélation pour lui. À 10 ans, il participe à son premier Fise et obtient sa 1^{re} médaille. Il intègre ensuite le club de Montpellier BMX, qui a mis en place un cours dédié au suivi des riders de haut niveau. Il a rejoint, en juin dernier, l'équipe de France junior (15-18 ans) où il se sent "comme un rider dans l'air". Aujourd'hui, Luca est plus motivé que jamais. Il est désormais reconnu comme un sportif de haut niveau. Mais surtout, avec sa 2^e place, lors de la troisième manche à Troyes, les 29 et 30 décembre dernier, il a remporté la Coupe de France junior de BMX Freestyle. Bravo, jeune Luca ! Les Clapiérois sont fiers de toi.



Son objectif à long terme est d'être qualifié pour les Jeux olympiques de 2024. Il est conscient que la route est encore longue et qu'il doit s'entraîner dur, tout en conciliant les exigences du sport avec celles de l'école. Nous lui souhaitons de poursuivre ainsi à vivre sa passion et de réussir ce challenge...



Entreprises
Idate : une étoile du numérique à Clapiers

Leader européen dans son domaine, l'Idate Digiworld (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe) est un think tank reconnu internationalement. Fondé en 1977, à Clapiers, il assure des missions d'analyse, d'études et de conseil sur les secteurs clés du numérique, partout dans le monde.

Observatoire mondial, l'Idate Digiworld réalise également de la recherche sur les marchés et l'innovation numérique. Il rassemble des sociétés impliquées au niveau national et international dans l'audiovisuel, les télécoms, l'économie, le numérique... Idate Digiworld a fêté brillamment son quarantième anniversaire durant le DigiWorld Summit 2017, son sommet annuel, de renommée internationale. Ce rendez-vous a rassemblé plus de mille participants. C'est une fierté pour Clapiers.

Solidarité
Téléthon

L'AFM Téléthon remercie les Clapiérois qui, par leur générosité, ont participé à la collecte annuelle de dons 2017. Le Montant de cette collecte est de 2 730 €.

Merci aux bénévoles associatifs de "Clapiers Country Danse", de "la Boule Clapiéroise", de "Cla-Pieds Rando" pour les animations proposées, ainsi qu'aux commerçants clapiérois pour l'organisation de la tombola au profit du Téléthon. Malgré le froid et la pluie, les Clapiérois ont répondu présents à cet élan de générosité.



09 & 10/12/2017



Sport
Hommage à nos jeunes footballeurs

Le 15 décembre dernier, la ville de Clapiers a souhaité rendre hommage à nos jeunes footballeurs qui ont obtenu l'an dernier des résultats tout à fait exceptionnels. Les catégories de joueurs récompensés ont été les U15 et U17.



Les U15 sont champions de première division départementale et accèdent au niveau régional avec des adversaires prestigieux comme le Montpellier Hérault, Nîmes Olympiques et bien d'autres. Ce groupe a joué sa finale lors de la dernière rencontre chez son dauphin, à Mèze, au cours d'un match tendu qu'il a géré à la perfection puisqu'il s'est imposé dans une explosion de joie.

Les U17 sont, quant à eux, champions de seconde division et accèdent à la première division départementale, le plus haut niveau départemental, comme les U19 qui avaient gagné le droit d'y jouer la saison précédente. Ce groupe de joueurs était composé essentiellement d'enfants, formés au club depuis l'âge de 7 ans, ce qui montre la qualité de l'investissement de notre association de football clapiéroise, et de tout son staff, en direction des enfants qui souhaitent pratiquer ce sport. Des résultats magnifiques qui sont un cadeau pour Clapiers ! La soirée s'est clôturée par un vin d'honneur où se sont retrouvés les joueurs, leurs familles et tous les Clapiérois qui souhaitaient participer à cette reconnaissance méritée.



15/12/2017



Les ALSH se préparent à partir au ski pour les vacances d'hiver



ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils "Mélodie & Harmonie" fonctionneront du 19 février au 2 mars. L'accueil "Ados" sera ouvert, quand à lui, du 19 au 23 février.

THÈMES DES VACANCES

- chez *Mélodie* (3/6 ans) : "Les légumes s'invitent au Carnaval"
- chez *Harmonie* (6/12 ans) : "La planète déborde".
- L'accueil *Ados* (11/17 ans) : "Enquêtes & énigmes".

NOUVEAU 
les inscriptions se font via le **PORTAIL FAMILLE** du lundi 5 au vendredi 16 février, avant 12h.

<https://portail-clapiers.ciril.net>

Votre enfant n'a pas fréquenté les ALSH en 2017 (mercredis et vacances) et vous désirez l'inscrire en 2018 ? Prenez rendez-vous auprès du service Enfance/Jeunesse afin d'actualiser votre dossier et ainsi procéder à l'inscription de votre enfant durant les vacances scolaires.

Prévention

Débroussailler oui, brûler ses déchets verts non !

Au cours de l'été 2017, notre village n'a pas été épargné par les feux de forêt, il a été frappé par deux incendies qui ont parcouru un total de 1,5 hectare.

Ces événements rappellent l'importance de l'ensemble des dispositions prises en matière de prévention des forêts contre les incendies. Ainsi, l'article 84 du règlement sanitaire départemental interdit le brûlage et l'incinération des déchets ménagers auxquels sont rattachés les déchets végétaux, les déchets verts et autres produits issus de l'entretien des espaces verts.

De même, il est rappelé l'obligation de débroussailler et de maintenir en état débroussaillé toute l'année les terrains dont les propriétaires ont la charge.



Outre les dommages matériels à déplorer lors de certains incendies de forêt, la non-conformité aux Obligations Légales de Débroussaillage augmente fortement l'exposition des personnels chargés des actions de protection et de lutte contre les feux de forêt. Par ailleurs, les compagnies d'assurance sont en droit de réduire ou de refuser l'indemnisation de ces dommages en cas de non-respect de l'obligation légale de débroussaillage. Des dépliants pour vous accompagner sont à votre disposition au poste de Police Municipale. Retrouvez également la réglementation applicable sur : herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret.

Des contrôles seront réalisés au cours du premier semestre pour vérifier l'exécution du débroussaillage à travers la Commune, y compris autour des habitations. En cas de non-respect, conformément au code forestier, tout contrevenant s'expose à des sanctions et à une contravention dont le montant peut s'élever à 1 500 €.

Que faire de mes déchets verts ?

Vous pouvez composter vos déchets ou les apporter dans les **déchetteries** :

- Montferrier-sur-Lez : Route de Mende
- Castelnau-le-Lez : Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny

SÉJOUR AU SKI

Du Lundi 26 février au vendredi 2 mars

Le service Enfance/Jeunesse organise un séjour au ski, à Vars Sainte-Catherine, dans les Hautes-Alpes.

- 10 places pour les 9/12 ans
- 20 places pour les 12/17 ans



Préinscriptions du 5 au 16 février, avant 12h. via LA MESSAGERIE du portail Famille "Demande de séjour"



- Service Enfance/Jeunesse : 04 67 55 90 76 (Bureau)
- ALSH Harmonie : 06 88 82 24 66
- ALSH Mélodie : 06 24 82 28 41 / 06 79 43 80 29
- ALSH Ados : 06 86 68 95 66

Social

Médiation familiale



Depuis trois ans maintenant, l'association "Les Mots pour le dire" effectue deux permanences mensuelles d'information sur la médiation familiale, à la mairie.

Le premier entretien d'information, de 30 à 45 minutes, est gratuit. Depuis le mois de décembre, l'association a augmenté la fréquence des permanences et peut désormais recevoir les couples en médiation deux fois par semaine sur Clapiers.

Prendre rendez-vous par téléphone au : 06 19 62 18 76 ou 06 19 43 94 91

Détente

La méditation au son de la harpe

L'École de Musique invite l'association "Harp'monie" pour un instant de méditation accompagnée à la harpe.

Laissez de côté vos problèmes pour une pause musicale méditative d'une heure. Marie-Laure vous accompagnera pour cet instant. Pas besoin d'être expert pour venir ! Les personnes qui ne connaissent pas la méditation peuvent essayer car ces instants sont à la portée de tout un chacun. Venez en tenue décontractée et avec un coussin. Le reste, nous nous en chargeons !



Tarif libre. Limité à 15 personnes. Réservation au : 06 84 99 61 87 ou harpmonie@gmail.com

Sam. 3 fév.

14h-15h,
Salle de danse
Esp. Culturel Jean Penso



Loisirs créatifs

Les puces des couturières sont de retour

Pour la 3^e année, "L'ACLCC" organise la journée des Puces des Couturières et des Loisirs Créatifs.

Les exposant(e)s seront accueillis dès 8h30. Alors, c'est le bon moment pour trier et donner une seconde vie à vos trésors : tissus, rubans, perles, dentelles, papier déco, crépons... Petite grignote et buvette sur place



06 76 56 95 60 et 06 82 41 60 55
Inscriptions : melisa34830@gmail.com



Dim. 11 fév.

9h30-17h30
salle Georges Dezeuze
Esp. Culturel Jean Penso

ENTRÉE LIBRE

Conférence

Dépression et médecines douces

Jeu. 8 fév.

20h-21h30,
Salle Jean Malige
Esp. Culturel Jean Penso

Dépression, anxiété, burn-out... Face au stress quotidien, les médecines douces proposent un large éventail de solutions pour vous aider à retrouver la sérénité et mieux gérer vos émotions. Venez explorer les chemins de la "zénitude". L'association "Agir en soi" vous convie à cette conférence. Intervenant : Corinne Troester, naturopathe.

Sans réservation
Participation libre

Arts & loisirs

C'est tout un art

L'association "Arts en Mouvement" vous présente les temps forts de ce début d'année :

■ **du samedi 17 au lundi 19 février** Atelier week-end carnet de voyage, sur le thème "Traces, de Trace en Trace". Atelier ouvert tout public.

■ **les 20 et 21 février, de 14h à 16h30**

Stage, en partenariat avec "Le Géant des Beaux Arts", à destination des jeunes scolaires. Thème :

"du plastique à la musique, Empreintes d'octave". Entrée libre sur inscription, réservé aux adhérents.

■ **Changement de jour pour l'atelier hebdomadaire :**

Nous vous informons que nos ateliers "Enfants" du samedi se dérouleront désormais les lundis, de 16h à 17h45, après l'école. Lieu : Espace Culturel Jean Penso, dans la salle d'Arts plastiques.

Inscriptions : ☎ 06 80 89 36 76
artsenmouvement34@orange.fr

Démocratie participative et rythmes de l'enfant

La démocratie commence à l'école ! Et quand il s'agit de veiller au bien-être et à la réussite de vos enfants, le groupe majoritaire, toujours à l'écoute, veut vous donner la parole. C'est pourquoi une **grande consultation sur les rythmes scolaires sera organisée après la rentrée des vacances de février**. Nos élus, à cette occasion, assureront une permanence pour écouter votre avis, répondre à vos interrogations et pour que nous puissions ensemble faire prévaloir l'intérêt des enfants.



CONSEILLERS DES LISTES MINORITAIRES

Halte au gaspillage des fonds publics !!!

Quel est le bilan de la nouvelle équipe municipale en 4 exercices budgétaires ?

- 10 % de dépenses de fonctionnement en plus pour des services identiques, voire dégradés,
- 450.000 € d'impôts supplémentaires (taxe d'habitation et taxe foncière) pour combler les trous de fonctionnement,
- de nouveaux emprunts utilisés principalement à l'entretien de l'existant et pas pour de nouvelles infrastructures,
- des investissements en berne malgré l'annonce de chiffres systématiquement gonflés, d'au moins 50 %,
- des choix alarmants et délirants au niveau des rares équipements neufs : délocalisation des ateliers municipaux du Centre-Ville pour 650.000 € en 2017, création d'un parking de 120 places près du Stade pour 350.000 € en 2018 et coûteuse extension de la Mairie, au personnel pourtant réduit suite à la Métropolisation, annoncée pour 2019.

Michel Chastaing – Faouzia Dahmane – Bernard Duvic – Philippe Foulon

BUDGET 2018 : AGGRAVATION DES POLITIQUES D'AUSTERITE IMPOSEES AUX COLLECTIVITES

La majorité municipale déplore « *les nouvelles mesures gouvernementales* » mais ne remet pas en cause les décisions du gouvernement : suppression des emplois aidés, de la taxe d'habitation, des dotations de l'Etat... Notre élue a posé au dernier conseil municipal la question de la participation de notre Maire au Congrès des Maires de France : il est resté évasif malgré sa promesse de réponses à son retour.

Les solutions de la majorité municipale trouvées pour faire des économies sont entre autres de :

- **remplacer les emplois aidés** en externalisant l'entretien de l'espace culturel et en redéployant le personnel communal.
- **augmenter de 1 % les impôts** et taxes par rapport à 2017 ;
- **appliquer une hausse de tous les tarifs de la Commune de 2 %** : restauration scolaire, accueil des enfants, etc .

Le projet annoncé d'une Maison des Associations (800 000 €) pour 2018 a disparu. Mais la création d'un parking gratuit de près de 300 000 €, jamais proposée ni discutée en Conseil municipal a été retenue.

Budget 2018
1/2 million €
DETTTE

BUDGET 2018 : alerte !!!!!

Cette année, le maire et sa majorité nous ont fait voter le budget en urgence mais plus grave, sans attendre le compte administratif qui donne le résultat précis et chiffré de la gestion de notre commune, POURQUOI ?

Pour éviter tout débat sur leur décision d'endetter notre commune d'1/2 million € supplémentaires ?

Pour occulter des investissements inutiles comme ce parking dans les vignes ?

Changeons d'air !
Fier d'être clapiérois !

Marie Noëlle Sibieude
Citoyenne écologiste
mn.sibieude@ville-clapiers.com
www.sibieude.org

Dans un environnement financier incertain pour les communes et les ménages, augmenter sur une seule année l'endettement de Clapiers d'1/2 million d'euros et en investir 300 000 dans un parking perdu dans des vignes, n'est pas signe de bonne gestion de notre commune, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Théâtre Découverte de l'écriture théâtrale et jeu

La compagnie professionnelle "Opus Corpus" vous propose une journée découverte sur le thème de l'écriture théâtrale.

Jeu. 22 fév.
9h30 - 13h00
14h00 - 17h30
Salle Georges Dezeuze
Esp. Culturel Jean Penso



ENTRÉE LIBRE

Au programme : un atelier d'initiation à la dramaturgie et transposition d'un texte au plateau. Mettez en scène vos propres créations dans cet atelier animé par William Guinedot et Aurélie Maes. Public : collégiens et lycéens

Gratuit, sur inscription auprès de la compagnie uniquement.

07 68 30 39 00
contact@opuscorpus.com
www.opuscorpus.com

Solidarité Mon sang pour sauver une vie

L'Établissement Français du Sang organise une collecte de sang. Vous êtes en bonne santé, vous avez entre 18 et 70 ans. Vous pesez au moins 50 kg et n'avez jamais été transfusé. Vous avez les conditions principales pour donner votre sang...

Merc. 28 fév.
de 15h à 19h30
sur le parking du Skatepark V. Guilpin



Médiathèque, Pour commencer l'année en beauté

ENTRÉE LIBRE

EXPO PHOTO DE L'APC
Des clichés couleur et noir et blanc autour du thème : "Effet miroir, un sujet de réflexions"

Du 30 jan au 24 fév

SEPTACTES ENFANTS
■ 9h45 & 10h30 : « Accordéons-nous » d'Youna Mundi-Dupuy Dès 20 mois. Réservé aux abonnés

Merc. 7 fév.



CONFERENCE d'Edouard le Floch
■ 17h : autour de "La Canopée du Désert". Dans le cadre du partenariat avec "Hortus"

Sam 10 fév.



TOURNOI DE JEUX VIDEO
■ 14h30 : "Overcooked". Sur Playstation 4 et grand écran.

Mar. 20 fév.

PROJECTION D'UN FILM
Dans le cadre du partenariat avec Montpellier Danse
■ 15h30 : "Ballerina", un film d'animation français, d'Eric Summer

Mer. 28 fév.



Retrouvez-nous sur et sur mediatheques.montpellier3m.fr

Tissu économique Nouveau nom, nouveau logo, même maison

■ La boucherie Saint-Antoine change de nom et devient "**Boucherie Maison Renault**". Ce changement de nom permettra de faire un lien avec l'activité "Maison Renault traiteur".

Bienvenue sur notre commune

Deux nouvelles sociétés viennent de s'installer dans la Zone d'Activité de la Plaine au 9, avenue de l'Europe. Nous leur souhaitons la bienvenue. Il s'agit de :

- **Iron BodyFit**, un studio de Body Fitness par électrostimulation - 04 99 65 40 38 - www.ironbodyfit.fr
- **CrossFit Clapiers**, une salle de 200 m² dédiée au Crossfit 04 99 62 09 31 - www.crossfitclapiers.com

Directeur de la publication : **Éric PENSO**, Maire de Clapiers

Directeur de la rédaction : **Bernadette BRISARD**, Maire-adjointe déléguée à la Communication

Conception, réalisation : **Aurore LAMBERT** Comité de lecture : **David CARTIER**

Impression : **Pure impression** N° ISSN : 2551-8054 Dépôt légal à parution

NOUVEAU

IRON BODYFIT

So simple, so happy

CONCEPT
UNIQUE

1 SÉANCE
de 25 min.

=
4h de
SPORT !

Studio de **body fitness**
par électrostimulation

PROGRAMME PERSONNALISÉ

- /- Perte de poids
- /- Perte de cellulite
- /- Raffermissment
- /- Prise de masse
- /- Tonification
- /- Remise en forme

ZAE la Plaine
9, av de l'Europe

Du lundi au vendredi,
10h-14h & 16h-20h
Samedi, 10h-14h

SÉANCE D'ESSAI
OFFERTE



CLAPIERS

📞 04 99 65 40 38

www.ironbodyfit.fr

Les solutions à tous vos problèmes d'électricité

ÉLECTRICIEN

DEVIS
GRATUIT

Un bon conseil est un début de solution

06 51 08 82 33

► Gérald HARAS, à votre service à Clapiers depuis 2013

VOUS AVEZ UN SOUCI ÉLECTRIQUE ? ...

DÉPANNAGES - INSTALLATIONS - DIAGNOSTICS

- Remise aux normes de vos tableaux électriques
- Spécialisé en rénovation - individuel et collectif
- Automatismes de portails et garages
- Interphones, Vidéophones, Digicodes
- Éclairages de jardin et de piscine
- Chauffage électrique / Ventilation VMC
- Chauffe-eau / Adoucisseurs d'eau



Gérald HARAS
**RESO
ENERGIES**

RESO-ÉNERGIES
SIRENE - 379 107 907 00055
16, Rue de Vendargues
34830 CLAPIERS

DÉPANNAGES 7 JOURS SUR 7

Email dharas@reso-energies.fr
Site web www.reso-energies.fr

Venez vivre l'expérience CrossFit sur Clapiers

Une box à taille humaine, du matériel haut de gamme dans une ambiance chaleureuse et familiale. Vous serez encadré par un coach et évoluerez en toute sécurité dans un groupe de 10 personnes.

Qu'est-ce que le CrossFit ?

LA méthode d'entraînement physique complète et fonctionnelle. Qu'importe votre âge, qu'importe votre niveau physique, le CrossFit s'adresse à tout le monde.

SÉANCE d'essai
OFFERTE

📞 04 99 62 09 31

www.crossfitclapiers.com

Bénéficiez jusqu'au 28 février 2018 de notre offre de lancement

CROSSFIT CLAPIERS
ZAE la Plaine
9, avenue de l'Europe
34830 Clapiers

